

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2025

Date de convocation : **7 octobre 2025** En exercice : **15** Présents : **12** Votants : **12+2**

L'an deux mil vingt-cinq, le **16 octobre 2025** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. GORRE, 1^{er} adjoint de Le Crouais, pour le maire empêché.

Présents :

Mesdames CHERO Marie-Paule, JAGU Odile, JOUANNE Annie, LEBRETON Jocelyne, ODIE Sylvie, SANTIER PERCHEREL Manolita, SERVANT Sylvette

Messieurs CHOUAN Rémy, FORESTIER Jonathan GIRARD Gwenaël, GORRE Gérard, TOUANEL Henri

Absents excusés : Messieurs CHICOINE Daniel, GLOTIN Patrick, TRUTIN Gilbert

Procuration : M. CHICOINE à M. GORRE, M. TRUTIN à M. TOUANEL

Elu(e) secrétaire de séance : Monsieur TOUANEL Henri

2025-38 : FINANCES – TARIFS SALLE CULTURELLE 2026

La délibération n°2024-32 prévoyait les tarifs de la salle culturelle pour l'année 2025. Il est nécessaire de délibérer pour fixer les tarifs pour l'année 2026.

Après échanges, il est proposé de réviser les tarifs d'occupation de la salle comme suit :

TARIFS 2025	COMMUNE (résidents de la commune)		HORS COMMUNE	
	ÉTÉ*	HIVER*	ÉTÉ*	HIVER*
Location salle et cuisine (1 jour)	280,00 €		360,00 €	420,00 €
Location salle et cuisine (week-end)	410,00 €		520,00 €	600,00 €
Location salle associative (1 jour)	70,00 €		90,00 €	100,00 €
Frais de Fonctionnement Associations de la commune (1ère location gratuite)	115,00 €	180,00 €		
Cautioun	un chèque de cautioun de 200 € un chèque de cautioun couvrant la locatioun totale			

* Tarif été : du 15 avril au 15 octobre

* Tarif hiver : du 16 octobre au 14 avril

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la révision des tarifs de la salle culturelle présentée ci-dessus. Précise que les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

Vote : unanimité

Pour : 12+2, contre : 0, abstention : 0

Pour Extrait Conforme

Le Premier adjoint
G. GORRE

Le secrétaire de séance
H. TOUANEL

